

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une **enquête publique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Corbara**. Au terme de cette enquête publique, ce document est destiné à être approuvé par le Conseil Municipal. L'enquête publique se déroulera en mairie de Corbara durant 33 jours consécutifs, **du lundi 11 mai 2026 à 9h au vendredi 12 juin 2026 à 12h inclus**.

Le projet de révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale jointe au dossier d'Enquête Publique. L'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement est intégré au dossier d'Enquête Publique.

Mr Pierre-Paul Nicaise a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bastia. Mr Jean-Philippe Vinciguerra a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

**Les pièces du dossier de révision du PLU et ses annexes (pièces administratives, avis des Personnes Publiques Associées et Consultées, note de synthèse de la commune sur ces avis) ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en mairie de Corbara pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundi et mercredi de 14h à 16h).**

**Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet suivant :**  
<https://www.registre-dematerialise.fr/7288/>

Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé en mairie à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante :  
**enquete-publique-7288@registre-dematerialise.fr**

Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

Mr Nicaise, commissaire enquêteur  
Enquête publique révision du PLU  
Mairie de Corbara  
Lieu-dit Casavecchielle  
20256 Corbara

**Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Corbara aux jours et heures suivants :**

- le lundi 11 mai 2026 de 9h à 12h et de 14h à 16h (début de l'enquête)
- le vendredi 15 mai 2026 de 9h à 12h
- le mercredi 27 mai 2026 de 9h à 12h
- le jeudi 4 juin 2026 de 9h à 12h
- le vendredi 12 juin 2026 de 9h à 12h (fin de l'enquête)

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de Corbara le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur rencontrera le maire ou son représentant dans un délai de 8 jours. Il lui communiquera les observations recueillies au cours de l'enquête, consignées dans un procès verbal de synthèse. Le maire disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses réponses ou observations éventuelles.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du Département de la Haute Corse et à la Présidente du Tribunal Administratif de Bastia. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie de Corbara aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le Conseil Municipal devra délibérer pour approuver la révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées et Consultées, des observations du public, et du rapport de l'enquête publique.

Le Maire,  
Ange Salducci